

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, session 2023, dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE.

La directrice de l'Institut National Universitaire Champollion,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2023 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE, au titre de l'année 2023 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, au titre de l'année 2023, dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE :

Monsieur GLENAT Olivier, directeur général des services, président, Institut national universitaire Jean-François Champollion, Albi.

Madame DULION-FABARON Anne, attachée d'administration de l'Etat hors classe, vice-présidente, Université Toulouse Capitole, Toulouse.

Madame LEROUX Isabelle, ingénieure de recherche de 1ère classe, experte, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Monsieur BERTIN Thomas, ingénieur d'études hors classe, Université de Bordeaux, Talence.

Madame FADAT Céline, technicienne de recherche et de formation de classe normale, Institut national universitaire Jean-François Champollion, Albi.

Madame GIRARD Geneviève, assistante ingénieure, Université Toulouse 2 Jean Jaurès, Toulouse.

Monsieur MAGLIARI Lionel, attaché principal d'administration de l'Etat, Université de Montpellier, Nîmes.

Madame BARBIER Carmen, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, suppléante, Institut national universitaire Jean-François Champollion, Albi.

Monsieur JOBARD Guillaume, assistant ingénieur, suppléant, Institut national universitaire Jean-François Champollion, Albi.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Albi, le 9 mai 2023

